



Une bonne résolution pour 2016 !

Tout d'abord, les élus SUD vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous accompagneront tout au long de 2016, pour vous la rendre meilleure !

La France va mal. Malgré la reprise économique un peu partout dans le monde, cela ne marche pas dans notre beau pays. La faute aux 35 heures ? Aux charges trop lourdes pesant sur les entreprises ? A la complexité du code du travail ? Et si tout cela n'était que des mensonges !!!

Vous entendez ces informations à longueur de journée, ressassées depuis des mois par des journalistes à la solde des patrons ou qui ne creusent pas leur sujet. Pourtant, il suffit juste de réfléchir un peu. Concernant les 35 heures, la réalité est que le temps moyen en France est largement supérieur aux 35 heures. Les journalistes ne parlent que des 35h00, sans préciser qu'en termes de productivité horaire, la France se situe au 3^{ème} rang mondial, 1^{er} rang européen, lissant largement l'impact soi-disant négatif de ces 35 heures. **Il suffit de regarder le nombre d'heures faites au Crédit Agricole, tous les dépassements jamais déclarés ni payés, qui produisent des richesses pour le seul bénéficiaire des CR et du groupe, sans reconnaissance pour les salariés.**

Nos grands patrons se plaignent des charges trop lourdes, de la fiscalité. Il y a quelques temps, le MEDEF a organisé des manifestations de patrons pour se plaindre de cette situation. Nous n'avons jamais vu autant de voitures aussi luxueuses conduire des manifestants pour se plaindre de leur situation. Ces mêmes voitures sont des véhicules de fonction, payés par les entreprises, tout comme le carburant, les assurances... Comment font les salariés pour s'acheter leur propre véhicule, leur logement, avec de si modestes salaires ? C'est tout simplement honteux et personne n'y trouve à redire. Là encore, **regardez les dirigeants des CR : en plus des véhicules, tous bénéficient de logements de fonction, de la retraite chapeau, d'augmentations de salaires très importantes (+8% en 2014, soit 31 383€ annuels en moyenne). Et vous ?**

L'histoire nous apporte quelques éclairages intéressants :

- 1929 : crise mondiale, l'économie est ruinée, le peuple meurt de faim.
- Pourtant en **1936**, les salariés obtiennent **2 semaines de congés payés**.
- 1939/1945 : 2^{ème} guerre mondiale. **En octobre 1945**, alors que le pays est en ruine, **la Sécurité Sociale est créée**, dans le but d'assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail (maladie, maternité, accident, retraite...). Le patronat accepte à contre cœur de financer pour partie afin de faire oublier sa collaboration avec l'ennemi pendant la guerre.
- Puis sont apparues la **3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} semaines de congés payés**, et enfin **les 35 heures début des années 2000**.

Les jours RTT sont, aujourd'hui, devenus indispensables. Ces jours compensateurs permettent de palier à la pression quotidienne de plus en plus invivable et à la surcharge accumulée de travail. Pour SUD, ces jours ne sont pas négociables !

Toutes ces avancées sociales seraient impossibles à mettre en place aujourd'hui compte tenu de l'avidité des plus puissants.

Pourtant, les grandes entreprises n'ont jamais été aussi riches, il n'y a jamais eu autant d'argent dans le monde, il y a de plus en plus de milliardaires qui eux-mêmes sont toujours plus riches. **L'épaisseur du code du travail et sa soi-disant complexité ont-ils été une gêne empêchant de produire des richesses ? Nous vous laissons seuls juges.**

Si notre modèle économique produit beaucoup de richesses et de riches, il produit aussi de plus en plus de pauvres. **Il y a suffisamment d'argent pour faire vivre tout le monde, mais il est réparti de manière injuste.** Certains grands groupes ont plus de puissance financière que les Etats et fournissent ainsi des amendements clés en main aux députés et sénateurs afin de lisser les effets des lois, ou de les orienter dans un sens qui leur est favorable. Trop peu de nos élus ont la conscience de les lire et de les refuser. C'est l'un des effets pervers de la mondialisation.

Enfin, pour conclure, il est vrai que la France est à la ramasse et que les effets de la reprise ne se font pas sentir. Les 40 milliards d'allègement de charges dont ont bénéficié les entreprises n'ont pas généré d'embauches. **En France, dès qu'il y a de l'argent, il est distribué aux actionnaires avides de remplir leur bas de laine, au détriment de la croissance et de l'emploi. L'argent est une addiction.** Pour preuve, CASA prévoit de distribuer 50% de ses bénéfices sous forme de dividendes. Les principaux actionnaires sont les CR, de grands investisseurs et bien sûr, nos patrons.

Maintenant, vous savez pour quoi et pour qui vous travaillez. **Si vous devez faire des dépassements d'horaire, de grâce, déclarez-les afin de ne pas enrichir ceux qui n'en ont pas besoin. Quand le Crédit Agricole en aura assez de payer des heures à tarif majoré, peut-être s'interrogera-t-il sur l'utilité d'embaucher. Vous aurez alors apporté votre contribution à la création d'emplois. Aussi modeste soit-elle, elle sera toute à votre honneur !**

Notre belle planète est trop petite pour satisfaire l'avidité de certains, et bien assez grande pour nourrir tout le monde, si on y fait attention !

-----BULLETIN D'ADHÉSION -----

La prévoyance, ce n'est pas obligatoire, c'est indispensable dicit le PDA 2016.

Etre syndiqué(e), ce n'est pas obligatoire, c'est indispensable !

Le taux de réduction fiscale accordée pour les cotisations syndicales est de 66%. Ainsi, pour 52 €uros versés, vous en économisez 34€ sur vos impôts. Pour 2016, investissez dans la « Solidarité », adhérez au syndicat SUD.

Je soussigné, déclare adhérer au syndicat SUD Crédit Agricole

NOM : _____ Prénom : _____

Service ou Agence : _____

Date d'adhésion : _____ Signature

Autorise le trésorier de SUD Crédit Agricole à prélever sur mon compte (joindre un RIB) le montant de la cotisation syndicale (13€ par trimestre pour 2016)

Coupon à retourner à Denis MARION – Caisse Régionale CAEN
ou par mail à denis.marion@ca-normandie.fr